L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Municipalité de Saint-Placide

Août 2017

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour,

L'été tire déjà à sa fin, nous avons eu la chance d'en profiter plus pleinement aux cours des dernières semaines et d'apprécier les agréables concerts organisés par la Société Arts et Culture de Saint-Placide. Un dernier concert est à venir le 20 août 2017. J'aimerais aussi porter à votre attention, la tenue prochaine de la Fête au Village le 27 août 2017 ! Véritable rendez-vous familial organisé par le Comité des loisirs, cette activité très courue par les familles est à ne pas manquer !
Consultez la page 3 pour plus de détails sur ces deux activités à venir !

Prenez note également qu'un rallye à vélo organisé par Paramedics Québec sera de passage sur notre territoire le 17 septembre prochain. Soyons tous très prudents et partageons la route !

La rentée scolaire arrive à grands pas ! J'espère que les plus jeunes ont bien profité de l'été au camp de jour et je remercie l'équipe d'animation qui a travaillé à assurer le plaisir et la sécurité des participants ! Nous souhaitons aux étudiants, personnel enseignant ainsi qu'au nouveau directeur de l'école de l'amitié, M. Christian Dufresne, une agréable rentrée scolaire !

Notre Service du loisir et de la Culture a publié récemment la programmation des activités de loisir pour la session automne 2017. Je vous invite à la consulter. Vous y retrouverez de multiples activités afin de répondre aux intérêts divers. Les inscriptions ont débuté le vendredi 11 août 2017 et se poursuivront jusqu'au jeudi 14 septembre 2017 (à l'exception du cours de yoga pour lequel les inscriptions se termineront le mardi 5 septembre). Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec madame Sabrina Pelletier, Coordonnatrice du loisir et de la culture, au 450-258-2305 poste 231 ou par courriel à loisirs@saintplacide.ca .

Bonne rentrée à tous !!!

Denis Lavigne, Maire

Le 15 août dernier, lors d'une séance ordinaire, le conseil municipal a résolu:

- De faire un don pour le rallye et le tournoi de golf de la Maison des jeunes d'Oka qui se tiendront le 14 octobre 2017;
- De donner un avis de motion avec dispense de lecture et projet de règlement – Règlement modifiant le règlement 2015-05-02 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2009-07-03 relatif à la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Placide;
- De modifier le calendrier des séances du conseil municipal pour tenir compte des élections générales qui se tiendront le 5 novembre prochain et de devancer la séance du 17 octobre 2017 au 3 octobre 2017;
- D'appuyer le projet de Bell Canada déposé dans le cadre du programme Québec branché du gouvernement du Québec afin d'améliorer les services Internet large bande sur notre territoire;
- D'adopter le Plan stratégique de développement de Saint-Placide, suite aux études et consultations publiques réalisées auprès de la population par le comité de travail constitué le 13 avril 2015.

Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 19 septembre, 2017 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.

URBANISME

RÉDUCTION DES DÉCHETS

De plus en plus, les municipalités cherchent à réduire la quantité de déchets envoyés vers les sites d'enfouissement. Cette tendance vise à atteindre les objectifs gouvernementaux de protection de l'environnement et de lutte aux changements climatiques. Pour ce faire, l'utilisation accrue du recyclage, et plus dernièrement du compost, représentent les meilleurs moyens d'arriver à réduire significativement notre production de déchets. À lui seul, le compostage des matières organiques pourrait réduire jusqu'à 45% la quantité de déchets domestiques à enfouir. Les principaux avantages d'une meilleure utilisation de la collecte des matières compostables :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre produites par l'enfouissement des déchets;
- réduction des coûts de transport et d'enfouissement pour les municipalités;
- amélioration de la longévité des lieux d'enfouissement technique.

Afin de connaître les produits acceptés par la collecte municipale, visitez le site internet de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes au : http://www.riadm.ca

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONDUIRE EXIGE TOUTE VOTRE ATTENTION

La distraction réduit la vigilance et la performance du conducteur, alors que conduire exige toute son attention. Le cerveau humain n'est pas conçu pour exécuter plusieurs tâches à la fois, il traite les informations l'une après l'autre. Donc, soit le cerveau conduit, soit il fait autre chose. Un conducteur distrait ne verra pas jusqu'à la moitié de l'information disponible dans son environnement. Il regarde sans voir ce qui se passe.

UNE DES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS SUR LES ROUTES

Au Québec, la distraction au volant est une des causes les plus souvent mentionnées par les policiers concernant les accidents avec blessés ou décès.

Source : saaq.gouv.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE ET ACTIVITÉS DE LOISIR

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

***

L'HEURE DU CONTE EST DE RETOUR

Samedi,
23 septembre 2017
10 h à 11 h

Réservation obligatoire au 450-258-1780

CONFÉRENCE CUISINER LES RÉCOLTES DE SAISON FAÇON ZÉRO GASPILLAGE AVEC FLORENCE-LÉA SIRY DU RÉSEAU ÉCO-LAU

Dimanche 24 septembre à 13 h 30
Salle Jean-Paul-Carrières

En cette période d'abondance alimentaire, apprenez les trucs et astuces accessibles pour cuisiner les récoltes de saison en vous inspirant des modes de vie zéro gaspillage et zéro déchet. Vous êtes curieux de découvrir comment cuisiner 100% de vos tomates, pommes et courges ? Que faites-vous avec les rebuts alimentaires comestibles des fraises d'automne, betteraves et courgettes ? Au terme de cette conférence, les épluchures, fanes et pulpes vous paraîtront être d'une grande richesse pour améliorer la qualité de vos recettes, sans alourdir votre quotidien.

La conférence d'une durée d'une heure (plus une période de questions) sera suivie d'une période d'échanges et réseautage avec nos éco-exposants, des entreprises et organismes locaux qui ont à cœur la réduction du gaspillage alimentaire dans leurs activités.

Billet régulier : 10$
Billet étudiant : 5$ (sur présentation d'une carte étudiant valide à la porte)

Vous pouvez acheter vos billets en ligne (paiement par carte de crédit) à l'adresse suivante :
https://www.eventbrite.ca/e/billets-cuisiner-les-recoltes-de-saison-facon-zero-gaspillage-avec-florence-lea-siry-33738645196?utm_campaign=new_event_email&utm_medium=email&utm_source=eb_email&utm_term=viewmyevent_button

Vous pouvez également acheter votre billet en personne au bureau municipal. Toutefois, seuls les paiements **en argent comptant** seront acceptés.

Comité des loisirs de Saint-Placide

LA FÊTE AU VILLAGE

DIMANCHE 27 AOÛT 2017

Le 27 août prochain aura lieu la Fête au village et, comme à chaque année, des activités estivales et amusantes vous sont proposées! Venez vous joindre à nous!!

À partir de 11 h :	Jeux gonflables, musique, notre traditionnelle glissade d'eau!
12 h :	Maïs gratuits offerts, pique-nique familial et BBQ disponibles sur place
13 h 30 :	Partie de volley-ball amicale
14 h :	Vélos farfelus de « Vélodidacte » et tirage d'un vélo original et unique parmi tous les participants!
15 h :	Une collation santé sera servie à tous!
15 h 30 :	Tirage du vélo

PRUDENCE DANS LES ZONES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE

En prévision de la rentrée scolaire, les policiers de la Sûreté du Québec rappellent à tous les usagers du réseau routier d'être particulièrement vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux écoliers qui se déplaceront à pied, en vélo ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée par les usagers de la route. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 $ plus les frais et la contribution.

De plus, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 105 $ plus les frais et la contribution.

La Sûreté du Québec, poste de la MRC de Deux-Montagnes, remercie les usagers de la route pour leur collaboration et souhaite à tous une bonne rentrée scolaire !

Société Arts et Culture de Saint-Placide

LES BEAUX DIMANCHES
De la Société Arts et culture de Saint-Placide

LE DERNIER DES BEAUX-DIMANCHES, AURA LIEU LE 20 AOÛT 2017

Il débutera à midi avec bar et B.B.Q de saucisses de gibier et à 14 h, se produiront Rachel Therrien Quartet et Mélissa Lavergne (*Jazz latin*).

Trompette et percussions se marieront pour nous offrir le jazz qui danse et la musique qui reflète aussi bien la joie que la mélancolie!

Déjà en 2011, Rachel et sa trompette ont fait danser les spectateurs à Saint-Placide sur leur musique latine. Le festival de jazz de Montréal a ensuite décerné à Rachel son Grand Prix TD (2015) et l'a réinvitée cette année.

Rachel revient à Saint-Placide cet été, accompagnée de Mélissa Lavergne, la percussionniste de l'émission Belle et Bum.

AVIS PUBLICS ET AGENDA COMMUNAUTAIRE

SÛRETÉ DU QUÉBEC
POSTE DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

L'article 130 du Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers précise qu'aucun élément du système ne doit avoir été modifié pour augmenter le niveau sonore par rapport au système installé par le fabricant. En cas d'infraction, Le propriétaire d'une moto dont le système d'échappement est non conforme est passible d'une amende de 100 $ à 200 $.

Projet pilote – Mesure par sonomètre du bruit des motos et des cyclomoteurs

Nous avons mis en place un projet pilote pour mesurer par sonomètre le niveau de bruit (en décibels) émis par le système d'échappement des motos et des cyclomoteurs. Les conclusions du projet pourraient mener à une recommandation de modification au Code de la sécurité routière. Le refus de soumettre son véhicule au test du sonomètre peut entraîner une amende de 200 $ à 300 $. Pour mesurer le nombre de décibels émis par une moto, l'agent de la paix demande au conducteur de tenir la moto et d'actionner les gaz, tandis que le sonomètre prend la mesure.

Source : SAAQ site internet.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE CHIENS

La Municipalité de Saint-Placide possède un règlement relatif aux animaux qui édicte les normes à respecter par tous les propriétaires d'animaux et plus particulièrement, de chiens. Il est du devoir de tout gardien de chien d'empêcher que son chien s'échappe de sa propriété soit en l'attachant ou en le plaçant dans un enclos. Tout chien doit être tenu en laisse en tout temps dans les rues ou la place publique. Le gardien d'un chien est toujours responsable des dommages ou inconvénients causés par son animal.

Au cours des prochaines semaines, des préposés de l'entreprise **Patrouille canine Alexandre Roy enr.** procéderont au recensement des chiens pour enregistrer chaque animal. L'achat d'une licence annuelle est obligatoire et coûte 28 $

Pour signaler un animal abandonné ou mort sur une route de Saint-Placide ou simplement pour obtenir de l'information auprès de la Patrouille canine Alexandre Roy enr., composez le 1-800-950-4280.

Nous comptons sur votre collaboration pour accueillir notre représentant !

AVIS IMPORTANT DERNIER VERSEMENT DE TAXES

L'échéance du dernier versement des taxes municipales est le **22 septembre prochain.**

Veuillez prendre note que lorsqu'un paiement est effectué en retard, **une pénalité de 5% ainsi que des intérêts annuels de 15% sont ajoutés au solde impayé.**

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
20 août 2017, 12 h à 14 h	**BEAUX DIMANCHES** Rachel Therrien Quartet et Mélissa Lavergne	Parc Adélaïde-Paquette (devant le lac)	Société Arts et Culture de Saint-Placide
27 août 2017, 11 h	**FÊTE AU VILLAGE**	Parc Adélaïde-Paquette (devant le lac)	Comité des loisirs de Saint-Placide
12, 19 et 26 septembre, 13 h	**PÉTANQUE**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
17 septembre 2017	**TOUR PARAMEDICS QUÉBEC** (RALLYE À VÉLO)	Sera de passage à Saint-Placide	Sabrina Pelletier, Coordonnatrice du loisir et de la Culture 450-258-2305 poste 231
7 et 21 septembre 2017, à 19 h	**BINGO DES BONS VIVANTS**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781